

INDICATEURS DE PRESTATION DE SERVICES

Éducation | Santé

TOGO

Indicateurs de Prestation de Services

ÉDUCATION | MARS 2016

Les indicateurs de prestation de services dans le secteur de l'éducation au Togo s'appuient sur des informations collectées auprès de trois échantillons inter-pénétrants constitués de 200 écoles primaires et de 1 141 enseignants et 1 938 écoliers de quatrième année (CE2) dans ces écoles. Les résultats de l'enquête Indicateurs de prestation de services (IPS) sur l'éducation ont révélé des lacunes dans les compétences et les connaissances des enseignants. Le taux d'absentéisme a été un facteur important, quoique plus faible que dans d'autres pays, sauf pendant les périodes de grève des enseignants. Le recours à des enseignants volontaires a également posé des problèmes car seule la valeur actualisée de gains futurs pouvait être considérée comme une source de motivation à leurs yeux. Les récents efforts de distribution de manuels scolaires au Togo semblent avoir déjà porté des fruits sur le terrain.

Chiffres clés

Efforts de l'enseignant

- Dans l'ensemble, 18 pour-cent des enseignants étaient absents de l'école et 34 pour-cent absents de la salle de classe.
- Les enseignants présents en classe ont enseigné 79 pour-cent de leur temps, signifiant que près d'un cinquième de leur temps était consacré à des activités autres que l'enseignement.
- Le cumul des heures non consacrées à l'enseignement révèle que les élèves ont bénéficié d'environ 53 pour-cent du temps d'enseignement programmé.

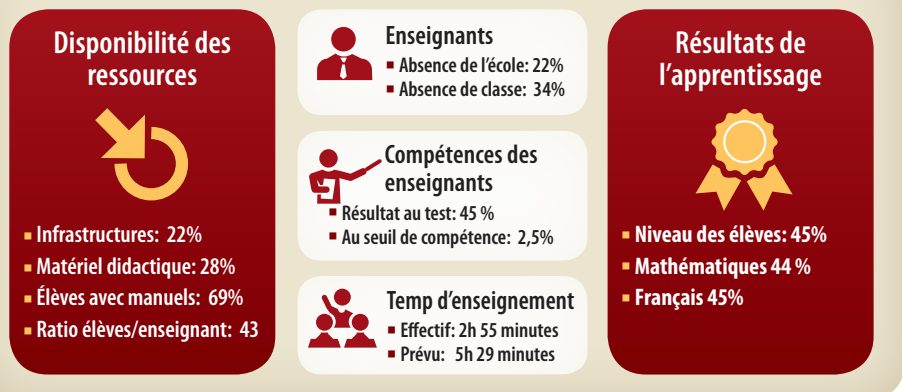
Aptitudes de l'enseignant

- En moyenne, les enseignants des écoles primaires togolaises ont maîtrisé 45 pour-cent des compétences attendues lors de l'évaluation.
- Seuls 2,5 pour-cent des enseignants de CE2 et de CM1 l'année précédant l'enquête ont obtenu un score supérieur ou égal à 80 pour-cent.

Disponibilité des ressources

- Le ratio moyen de 43 élèves par enseignant était légèrement supérieur à la norme de 40 élèves par enseignant au Togo.
- Près d'un quart (23 pour-cent) des écoles possédaient une infrastructure minimale, principalement parce que seules 24 pour-cent d'entre elles disposaient de toilettes fonctionnelles, privées et accessibles.
- Seuls 28 pour-cent des établissements étaient équipés du matériel didactique minimal. Les écoles publiques avaient plus souvent des manuels scolaires pour les élèves que les écoles privées.

Indicateurs de prestation de services dans la chaîne de résultats de l'éducation



Performances des élèves

- En moyenne, les élèves ont répondu correctement à 45 pour-cent des questions du test. Les scores des écoles privées étaient nettement supérieurs à ceux des écoles publiques en français et en mathématiques. Les élèves des établissements publics urbains ont également obtenu des scores plus élevés que leurs pairs des établissements publics ruraux.
- En français, les élèves du privé ont obtenu une moyenne de 64 pour-cent, soit 25 points de pourcentage de plus que leurs pairs du public.
- En mathématique, les élèves du privé ont obtenu une moyenne de 52 pour-cent, soit 11 points de pourcentage de plus que les élèves du public.
- De manière générale, les performances des garçons étaient supérieures de 2 à 3 points dans toutes les épreuves (sauf le raisonnement non verbal) à celles des filles. Cependant, dans les écoles privées, les filles ont obtenu dans tous les domaines de meilleurs scores que leurs camarades masculins.

Résultats de l'enquête IPS

Efforts de l'enseignant : ce que font les enseignants

Au Togo, seulement 53 pour-cent des enseignants étaient présents en classe et enseignaient un jour donné. À l'exclusion des enseignants volontaires, environ un enseignant sur cinq (21 pour-cent) était absent de l'école et 15 pour-cent étaient présents à l'école mais pas dans la classe (voir Figure 1). Les enseignants

FIGURE 1. Répartition du temps consacré à l'enseignement par jour

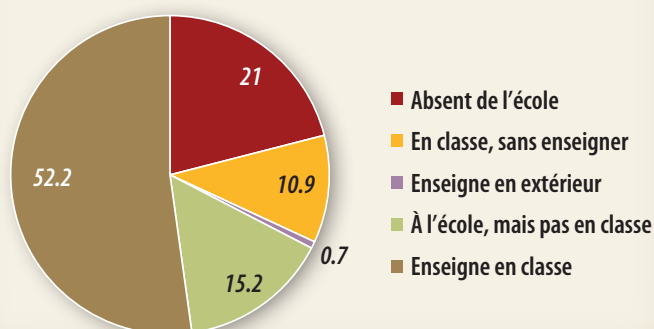


FIGURE 2. Temps d'enseignement programmé et temps réellement consacré à l'enseignement

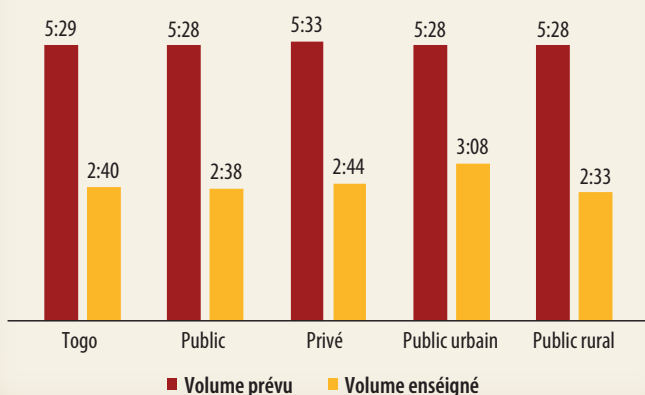
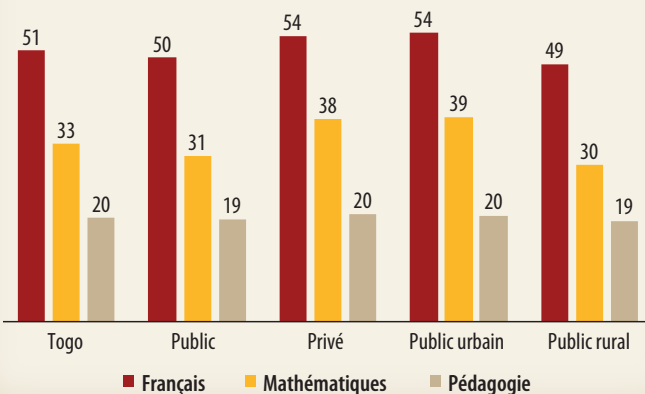


FIGURE 3. Score moyen des enseignants dans les tests de français, de mathématique et de pédagogie (pour-cent)



des établissements publics ruraux étaient presque deux fois souvent absents de l'école que leurs homologues en milieu urbain (21 pour-cent et 13 pour-cent, respectivement).

Prenant un jour donné, 34 pour-cent des enseignants étaient absents de la classe. La majorité des enseignants présents à l'école mais qui n'enseignaient pas n'était pas non plus en salle de classe. Le constat de l'enquête est que les enseignants du public étaient plus souvent absents de l'école que ceux du privé. Par contre, une fois à l'école, ceux du public étaient plus souvent en classe.

La comparaison du taux d'absentéisme à l'école et du taux d'absentéisme en classe montre que près de 58 pour-cent du taux d'absentéisme des enseignants en classe résultaient de leur absence de l'école. Parmi les différentes catégories d'enseignants, ceux du privé étaient les moins absents.

Les enseignants signataires de contrats moins stables (enseignants du privé) ou bénéficiant d'incitations à long terme plus importantes (enseignants auxiliaires) étaient plus susceptibles d'être présents que ceux bénéficiant de mesures incitatives moindres (enseignants volontaires). Lors de la deuxième visite, l'absence du directeur d'école et les grèves étaient les indicateurs les plus forts de l'absentéisme des enseignants à l'école.

En moyenne, au Togo, l'enseignant a dispensé 3 heures et 29 minutes du temps d'enseignement programmé, fixé à 5 heures 29 minutes. Cela signifie que 76 pour-cent d'un cours normal sont consacrés à l'enseignement (voir Figure 2). Alors que les temps d'enseignement programmés et la proportion globale des heures de cours étaient proches, les enseignants du privé ont consacré 4 points de pourcentage de temps en moins à l'enseignement que leurs homologues du public (76 pour-cent et 81 pour-cent, respectivement).

Aptitudes de l'enseignant : ce que savent les enseignants

Les connaissances des enseignants togolais de CE2 en 2012/13 et de CE1 en 2011/12 étaient assez faibles : seul 2,5 pour-cent d'entre eux ont réalisé un score minimum de 80 pour-cent dans les tests de français et de mathématique. Au vu du taux de 4,8 pour-cent enseignants atteignant le niveau minimal de compétence, les enseignants du privé font 3,4 fois mieux que les enseignants des écoles publiques (1,4 pour-cent).

En moyenne pour la partie de langue française, les enseignants ont eu 51 pour-cent des points à l'évaluation. Les enseignants des écoles privées et des écoles publiques urbaines ont obtenu de meilleurs résultats que les autres (voir Figure 3). En grammaire, les enseignants ont enregistré les meilleurs scores (76 pour-cent). En composition, les enseignants du public urbain ont eu un score supérieur d'environ 20 pour-cent à leurs homologues ruraux.

En mathématiques de base, les enseignants togolais ont obtenu une moyenne de 33 pour-cent à l'examen. Dans la quasi-totalité des sous-catégories de mathématique,

les enseignants des écoles publiques urbaines ont obtenu des résultats supérieurs ou égaux à ceux de leurs homologues des écoles privées.

Le score global en pédagogie était assez faible (20 pour-cent). On enregistrait peu de différences en termes d'appartenance (public-privé) ou de situation géographique de l'école, indiquant une faiblesse générale des enseignants. Le renforcement du niveau académique des enseignants, de leur niveau de qualification et la classe enseignée ont tous été positivement associés à de meilleures performances pédagogiques. Les résultats ont nettement confirmé que les enseignants maîtrisaient mal les matières et des aspects essentiels de l'enseignement.

Disponibilité des principales ressources : de quoi disposent les enseignants ?

Les toilettes étaient la ressource la plus inégalement répartie, avec 1 école sur 4 dotée d'installations sanitaires. En moyenne, 1 école sur 4 disposait de toilettes fonctionnelles accessibles aux élèves, avec pour principales contraintes la propreté et la préservation de l'intimité. D'après les observations des enquêteurs, les élèves du privé avaient presque deux fois plus de chance de disposer de toilettes sous quelque forme que ce soit (propres, privées et accessibles) que leurs camarades du public.

En termes de disponibilité des manuels scolaires, 69 pour-cent des élèves avaient accès à un manuel scolaire, malgré quelques disparités observées. Les efforts déployés par l'État pour accroître la disponibilité des manuels scolaires au Togo étaient perceptibles entre les écoles publiques et privées. Si 76 pour-cent des élèves du public avaient des manuels, seulement 53 pour-cent de ceux du privé en disposaient.

Le ratio élèves-enseignant au Togo était d'environ 43/1, avec environ 7 élèves de moins dans les écoles privées que dans le public. Les écoles publiques urbaines comptaient en moyenne 10 élèves de plus que les écoles publiques des zones rurales. Cela représentait 24 pour-cent d'élèves en plus pour chaque enseignant, une surcharge susceptible de contribuer à la réduction de l'efficacité de l'enseignant.

Par rapport aux écoles urbaines, les écoles rurales avaient 28 points de pourcentage de chances supplémentaires d'être équipées de tableaux lisibles depuis le fond de la salle de classe. Un niveau suffisant de luminosité dans la salle de classe était plus de deux fois plus fréquent dans les écoles rurales que dans les écoles urbaines. Les élèves urbains étaient 12 points de pourcentage plus susceptibles de disposer de cahiers d'exercices que leurs homologues ruraux. La plupart des élèves avaient accès à un stylo et un cahier d'exercices, mais 90 pour-cent des élèves disposaient d'un stylo dans seulement 47 pour-cent des classes, et d'un cahier d'exercices dans seulement 28 pour-cent des classes.

Performances des élèves

Les élèves togolais ont obtenu une note moyenne de 45 pour-cent à l'évaluation de leurs connaissances. Les

élèves des écoles privées ont réalisé un score de 64 pour-cent, soit 26 points de pourcentage de plus que leurs homologues des écoles publiques. De même, les écoliers du public urbain ont obtenu 11 points de pourcentage de plus que leurs homologues du public rural (voir Figure 4).

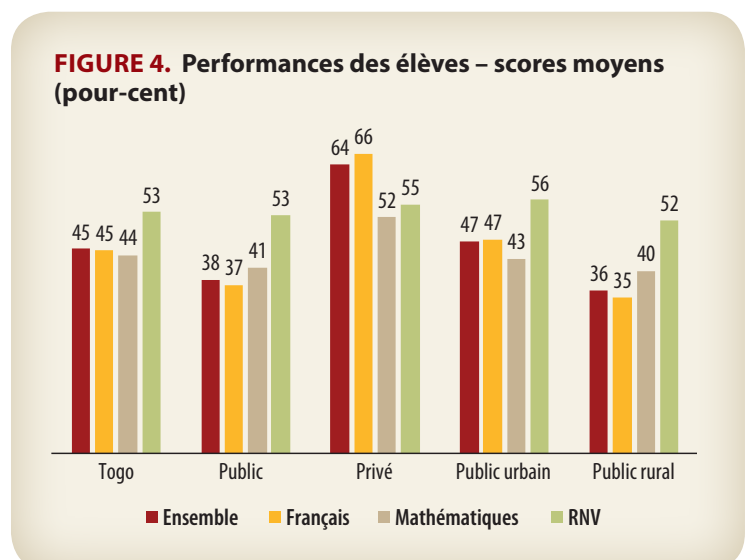
En français, les élèves du privé ont obtenu un score moyen de 66 pour-cent, soit 29 points de pourcentage de plus que leurs pairs du public. Les élèves du public urbain ont obtenu 13 points de pourcentage de plus que leurs homologues des zones rurales.

En mathématiques, les écoliers du privé ont obtenu en moyenne 52 pour-cent, soit 11 points de pourcentage de plus que ceux du public.

Pris par l'angle du genre, les filles ont globalement fait moins bien que les garçons. Les effets les plus prononcés étaient constatés entre les milieux. Cependant, dans les écoles privées, les filles ont obtenu de meilleurs scores dans tous les domaines par rapport à leurs camarades de classe masculins. Toutefois, les garçons du privé ont obtenu de bien meilleurs scores que les garçons et les filles du public. Fait intéressant, les écolières du public n'ont pas obtenu de meilleurs résultats que les garçons du public.

L'appartenance (public-privé) est-elle importante ?

Selon les résultats globaux de l'enquête, les écoles privées ont obtenu de meilleurs résultats que les écoles publiques, principalement en termes d'infrastructures et de temps consacré à l'enseignement en classe, tandis que le taux d'absentéisme était en général similaire. Par rapport aux enseignants du public, les enseignants des écoles privées ont consacré plus de temps à l'enseignement, et étaient souvent présents en classe. Cela a représenté 34 minutes de temps d'enseignement supplémentaire par jour, soit environ l'équivalent d'une leçon supplémentaire de français ou de mathématiques par jour. Les niveaux absolus enregistrés par les enseignants du privé lors de





l'évaluation des compétences étaient assez bas, mais ces enseignants étaient en moyenne plus compétents que leurs homologues du public.

Disparités géographiques et entre genres

Hormis la taille des classes, les élèves des établissements publics ruraux étaient défavorisés par rapport à leurs homologues urbains. Conjugué à d'autres facteurs, cela s'est traduit par des scores significativement plus faibles à l'évaluation de l'apprentissage. En termes de genre, les filles ont obtenu des résultats plus faibles que les garçons aux tests ; les garçons ont obtenu de meilleurs résultats en milieu urbain qu'en milieu rural, mais ce sont les filles rurales qui ont enregistré les plus mauvais résultats.

Quels sont les résultats du Togo par rapport aux autres pays qui ont fait ces travaux ?

En termes d'efforts de l'enseignant, le Togo a enregistré un taux d'absentéisme à l'école égal à la plupart des pays, mais le taux d'absentéisme en classe était plus faible, malgré les grèves des enseignants (voir Tableau 2). Le temps d'enseignement était relativement similaire à celui des autres pays de l'enquête IPS, à l'exception notable du Nigeria et du Kenya qui comptaient à peu près 3/4 d'heure de temps d'enseignement supplémentaire. Cependant, le taux d'enseignants ayant des connaissances minimales étaient particulièrement faibles, tout comme leur score global (45 pour-cent) dans les deux sections du test de compétences, où seul le Mozambique a obtenu des résultats moins bons (voir Tableau 1). Par rapport aux autres pays de l'enquête IPS, le Togo comptait une proportion plus élevée d'écoliers munis de manuels scolaires, mais il était positionné derrière des pays comme le Kenya et l'Ouganda en termes de disponibilité de l'infrastructure, et accusait un important retard en termes de disponibilité du matériel didactique.

Aperçu de l'enquête IPS au Togo

TABEAU 1. Comparaison des résultats de l'enquête IPS par zone géographique

Indicateurs	Tous	Public	Privé	Public urbain	Public rural
<i>Que font les prestataires ? (efforts)</i>					
Taux d'absentéisme à l'école (pour-cent d'enseignants)	21,6	23,0	18,5	14,0	24,3
Taux d'absentéisme en classe (pour-cent d'enseignants)	37,2	38,9	33,3	25,3	41,5
Temps consacré à l'enseignement en classe	2h 40 min	2h 38 min	2h 44 min	3h 13 min	2h 33 min
<i>Que savent les prestataires ? (aptitudes)</i>					
Temps d'enseignement programmé	5h 29 min	5h 28 min	5h 33 min	5h 28 min	5h 28 min
Connaissances minimales des enseignants	2,2	1,0	4,8	3,3	0,6
<i>De quoi disposent les prestataires pour travailler ? (disponibilité des ressources)</i>					
Ratio élèves/enseignant observé	29,1	31,0	24,8	33,5	27,5
Proportion d'élèves munis de manuels scolaires (pour-cent)	68,5	76,0	52,6	73,3	66,6
Disponibilité du matériel minimal (pour-cent de salles de classe)	26,4	24,3	30,8	9,4	27,5
Disponibilité de l'infrastructure minimale (pour-cent d'écoles)	22,3	14,4	39,2	18,6	13,6

Remarque : Tous les enseignants sont inclus.

TABLEAU 2. Comparaison des résultats IPS des pays (écoles publiques uniquement)

	Togo 2013	Moyenne IPS	Kenya 2012	Mozambique+ 2014	Nigeria* 2013	Sénégal 2011	Tanzanie* 2014	Tanzanie+* 2010	Ouganda 2013
Que savent les prestataires ? (aptitudes de l'enseignant)									
Connaissances minimales (au moins 80 pour- cent en langue et en mathématique)	2,7	12,7	34,8	0,3	2,4	Pas comparable	22	Pas comparable	10,1
Résultat du test (langue, mathématique, et pédagogie – sur 100)	45,0	42	55,6	26,9	30,5	Pas comparable	48	Pas comparable	43,3
Que font les prestataires ? (efforts de l'enseignant)									
Taux d'absentéisme à l'école (pour-cent d'enseignants)	21,6	20,1	15,2	44,8	16,9	18,0	14	23	29,9
Taux d'absentéisme en classe	37,2	42,1	47,3	56,2	22,8	29	47	53	56,9
Temps d'enseignement programmé par jour	5h 28 min	5h 31 min	5h 31 min	4h 17 min	4h 44 min	4h 36 min	5h 55 min	5h 12 min	7h 13 min
Temps consacré à l'enseignement par jour	2h 40 min	2h 53 min	2h 30 min	1h 41 min	3h 10 min	3h 15 min	h 47 min	2h 04 min	2h 56 min
De quoi disposent les prestataires ? (disponibilité des ressources)									
Ratio élèves/enseignant observé en classe	29,1	42,1	39,3	21,4	21,5	34	44	74,0	53,9
Elèves ayant des manuels scolaires (%)	68,5	37,2	44,5	68,1	33,7	Pas comparable	25	Pas comparable	6
Disponibilité du matériel minimal (90 pour-cent disposant de crayons et cahiers)	14,6	57,8	74,3	76,8	48,2	Pas comparable	61	Pas comparable	79,5
Disponibilité de l'infrastructure minimale	22,8	36,2	60,2	29,1	13,4	Pas comparable	40	Pas comparable	57,2
Apprentissage des élèves									
Résultat du test (sur 100) (langue, mathématique)	45,1	45,4	69,4	20,8	25,1	Pas comparable	40 ⁺	Pas comparable	45,3
Score au test de langue	44,9	44,8	72,5	18,7	23,3	Pas comparable	37 ⁺	Pas comparable	43,4
Score au test de mathématique	43,9	45,2	57,4	25,1	28,2	Pas comparable	58	Pas comparable	41,7

Remarque : (*) Les valeurs du Nigeria sont la moyenne pondérée des quatre États étudiés : Anambra, Bauchi, Ekiti et Niger. (+) Au Mozambique, au Sénégal et en Tanzanie, seuls les établissements scolaires publics ont été interrogés en 2011 (1er passage). (+*) Ces résultats de tests sont ceux des élèves évalués en anglais ; ceux évalués en kiswahili ont obtenu 76,2 au test combiné et 80,9 en kiswahili.

Remarque : Ces chiffres reflètent la méthodologie IPS actualisée. De plus amples informations sur la méthodologie de l'enquête IPS sont disponibles à l'adresse www.SDIndicators.org. L'Annexe B fournit les définitions complètes des indicateurs.

TABLEAU 3. Compétences des enseignants dans les pays de l'enquête IPS

	Togo 2013	Tanzanie 2010	Kenya 2012	Mozambique 2014	Nigeria* 2013	Ouganda 2013	Tanzanie 2014
Note globale (langue, mathématique, et pédagogie)	35	Non disponible	58	29	38	45	48
<i>Langue d'enseignement</i>							
Score moyen au test de langue	51	57	63	34	49	54	42
Tâche de grammaire	76	73	92	83	64	89	73
Exercice lacunaire	20	Non disponible	66	35	38	59	53
Tâche de composition	25	Non disponible	49	10	24	37	22
<i>Mathématiques</i>							
Score moyen au test de mathématique	33	63	77	33	42	58	65
Addition de nombres décimaux	39	Non disponible	75	35	34	54	64
Comparaison de fractions	15	Non disponible	40	17	16	21	50
Interprétation de données sur un graphique	14	Non disponible	60	13	20	27	27
<i>Pédagogie</i>							
Score moyen au test de pédagogie	20	Non disponible	35	15	18	25	36
Préparation d'un plan de cours	28	Non disponible	39	19	20	31	58
Évaluation des capacités des enfants	0.3	Non disponible	33	14	23	25	18
Évaluation des progrès des élèves	7	Non disponible	29	7	6	11	22
Nombre d'observations	367	Non disponible	494	673	1 490	1 466	2 150

Remarque : *Les États étudiés au Nigeria étaient Anambra, Bauchi, Ekiti et le Niger.

ANNEXE. Définition des indicateurs de prestation de services d'éducation

Taux d'absentéisme à l'école

Proportion de dix enseignants au maximum sélectionnés de manière aléatoire qui sont absents de l'établissement lors d'une visite inopinée.

Taux d'absentéisme en classe

Proportion d'enseignants présents dans la salle de classe aux heures régulières de cours tel que constaté au cours d'une visite inopinée. Des enseignants peuvent dispenser des cours en extérieur, ils sont par conséquent marqués présents aux fins de l'indicateur.

Temps consacré à l'enseignement par jour (ou temps consacré à la tâche)

Temps durant lequel un enseignant dispense des cours pendant une journée scolaire. Cet indicateur combine les données tirées du module liste du personnel (utilisé pour mesurer le taux d'absentéisme) et du module observation en classe et les heures d'enseignement rapportées. À l'intérieur de la classe, une distinction est faite entre les activités d'enseignement et les autres. L'enseignement est défini de manière très large et comprend l'interaction active avec les élèves, la correction ou la notation du travail de l'élève, les séances de questions, les tests, l'utilisation du tableau ou l'affectation d'une tâche spécifique aux élèves, des exercices ou les tâches de mémorisation.

Connaissances minimales des enseignants

Cet indicateur mesure les connaissances des enseignants. Il est basé sur les tests de mathématique et de langue couvrant le programme d'enseignement du primaire, administrés à tous les professeurs de mathématique ou de langue ayant enseigné en 3e année durant l'année précédente ou en 4e année (CE2) au cours de l'année de l'enquête. L'indicateur est calculé en pourcentage d'enseignants ayant un score de plus de 80 pour-cent dans la section de langue et de mathématique du test. Résultats du test : Cet indicateur mesure les connaissances de l'enseignant. Il correspond à la note globale aux tests de mathématique, de langue et de pédagogie couvrant le programme d'enseignement primaire administrés dans l'établissement à tous les enseignants de mathématique et de langue ayant enseigné en 3e année l'année précédente ou en 4e année (CE2) durant l'année de l'enquête.

Disponibilité de l'infrastructure minimale

Moyenne non pondérée de la proportion d'établissements disposant de l'électricité et de services d'assainissement en bon état

Plus spécifiquement : (i) des toilettes en bon état, propres, privées et accessibles ; et (ii) une luminosité suffisante pour pouvoir lire le tableau du fond de la classe.

Disponibilité du matériel pédagogique

Moyenne non pondérée de la proportion d'établissements équipés d'un tableau en bon état avec de la craie, des crayons et des cahiers. Plus spécifiquement : (i) un tableau en bon état et de la craie et (ii) une proportion d'élèves disposant de stylos supérieure ou égale à 90 pour-cent, et (iii) une proportion d'élèves munis de cahiers dans cette classe supérieure ou égale à 90 pour-cent.

Proportion d'élèves munis de manuels scolaires

Nombre de manuels de mathématique et de langue utilisés dans une classe de CE2 sélectionnée de manière aléatoire, divisé par le nombre d'élèves présents dans cette classe.

Ratio élèves/enseignant observé

Nombre moyen d'élèves de CE2 par enseignant de CE2.

L'indicateur de la disponibilité des enseignants est mesuré par le nombre d'élèves par enseignant dans une classe de CE2 choisie de manière aléatoire dans l'établissement sur la base du module d'observation en classe.

À propos des enquêtes IPS

L'enquête IPS a été réalisée en mai et juin 2013. Le travail de terrain a consisté à recueillir des informations auprès de 200 écoles primaires, 1 141 enseignants et 1 938 élèves de quatrième année (CE2). Les résultats donnent un aperçu représentatif de la qualité de la prestation des services et de l'environnement physique dans lequel les services sont offerts dans les écoles primaires publiques. L'enquête fournit des informations sur les trois dimensions de la prestation de services : la mesure des (i) efforts des enseignants ; (ii) connaissances et capacité des enseignants ; et (iii) disponibilité des ressources clés, telles que les manuels, l'équipement pédagogique et l'infrastructure de base (disponibilité de toilettes, qualité de l'éclairage dans les salles de classe, etc.). Le Togo est le septième pays à faire l'objet d'une enquête IPS, après la Tanzanie, le Sénégal, la Tanzanie (deuxième passage), l'Ouganda, le Nigeria et le Mozambique. Cela permet d'effectuer des comparaisons entre les pays et une analyse comparative des performances des pays.

Le Programme d'indicateurs de prestation de services

L'initiative IPS est un partenariat entre la Banque mondiale, le Consortium pour la recherche économique en Afrique et la Banque africaine de développement en vue de développer et institutionnaliser la collecte d'une série d'indicateurs de mesure de la qualité de la prestation de services au sein d'un pays et entre plusieurs pays, et au fil du temps. L'objectif est d'augmenter fortement la responsabilité de la prestation de services dans toute l'Afrique, en offrant des outils de plaidoyer importants aux citoyens, aux États et aux bailleurs de fonds ; d'œuvrer au renforcement rapide de la réactivité et de l'efficacité de la prestation des services.

De plus amples informations sur les instruments et les données de l'enquête IPS, et plus généralement sur l'initiative, sont disponibles à l'adresse : www.SDIIndicators.org et www.worldbank.org/SDI, ou en envoyant un courriel à l'adresse SDI@worldbank.org.

© 2015 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Groupe de la Banque mondiale
1818 H Street NW
Washington DC 20433
Téléphone : 202-473-1000
Site Web : www.worldbank.org

Ce document est une publication de l'initiative Indicateurs de prestation de services (www.SDIIndicators.org, www.worldbank.org/SDI) et du personnel de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale. Les résultats, interprétations et conclusions formulées dans ce document ne reflètent pas nécessairement les opinions de la Banque mondiale, de son Conseil d'administration ou des États qu'ils représentent.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données fournies. Les frontières, les couleurs, les dénominations et autres informations figurant sur les cartes de ce document ne reflètent aucun jugement de la Banque mondiale sur le statut juridique d'un territoire, ni l'approbation ou l'acceptation de ces frontières.

Droits et autorisations

Le contenu de cette publication est protégé par des droits d'auteur. La Banque mondiale encourage la diffusion de ses connaissances. Ce document peut être reproduit, dans son intégralité ou en partie, à des fins non commerciales tant que les auteurs soient cités.

Toutes les requêtes sur les droits et licences, y compris les droits subsidiaires, doivent être adressées au Bureau de l'éditeur de la Banque mondiale, sis au 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, États-Unis d'Amérique, télécopie : 202-522-2422, e-mail : pubrights@worldbank.org ou sdi@worldbank.org.